

IMPORTANTANCE DES HABITATS DU RAT MUSQUÉ

La faune est une composante patrimoniale qui contribue au développement économique du territoire de la Chaudière. Certains milieux naturels appelés **habitats fauniques** possèdent une importance particulière dans la réalisation du cycle vital de diverses espèces et sont protégés légalement en vertu de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*. L'aménagement forestier, tout comme un bon nombre d'activités humaines, agit sur la faune en modifiant les habitats dont elle dépend. En terres privées, comme ailleurs, l'adoption de saines pratiques peut contribuer à conserver ces milieux.

L'**habitat du rat musqué** est un des milieux naturels protégés légalement. Celui-ci se définit comme « un marais ou un étang d'une superficie d'au moins 5ha occupé par le rat musqué ». L'objectif recherché est bien entendu de protéger ainsi les milieux humides de grande superficie.

POURQUOI PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR L'HABITAT DU RAT MUSQUÉ?

Espèce très opportuniste et présente presque partout au Québec, le rat musqué peut coloniser de nombreux milieux. Toutefois, son habitat préféré est un marais peu profond lui fournissant nourriture et abri à l'année. D'ailleurs, mentionnons que près de 97% de ces milieux se trouvent en terres privées. Étant donné que le rat musqué n'est pas une espèce menacée, il peut sembler peu pertinent de protéger cet habitat aquatique. Or, la diversité des espèces et la productivité sont très élevées dans les marais. Ces milieux constituent des composantes importantes de l'écosystème dont la protection est justifiée par les nombreuses menaces qu'ils subissent (remblayage, drainage, endiguement, etc.). Comme la loi exige qu'un habitat soit désigné en fonction d'une espèce faunique, ces milieux humides sont ainsi protégés en assurant les besoins du rat musqué dans les plans d'eau peu profonds abritant une végétation aquatique émergente.



RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- La réglementation sur les habitats fauniques ne s'applique que sur les terres publiques, c'est pourquoi il est important de sensibiliser les propriétaires de terres privées à propos de l'importance de ces habitats;
- Discuter avec les propriétaires de la présence potentielle de cet habitat sur leurs lots afin qu'ils puissent tenir compte de cette information et réaliser, s'ils le souhaitent, des travaux d'aménagement bénéfiques.

Éléments à respecter	Pour quelles raisons?
Éviter le remblayage et le drainage dans un milieu humide	Ces activités ont pour effet de détruire ces milieux en modifiant leur vocation de manière permanente.
Respecter les saines pratiques d'intervention	Les milieux humides sont des habitats sensibles et peu abondants en région (environ 1% des milieux humides de la province). Ces milieux sont essentiels à plusieurs espèces floristiques et fauniques et contribuent à la biodiversité du territoire. (Voir la fiche technique <i>Les milieux humides</i>)

L'habitat du rat musqué



Agence régionale de mise en valeur
des forêts privées de la Chaudière

LECTURES SUGGÉRÉES

ALEKSIUK, M. 2003. *Le rat musqué*. Service canadien de la faune, Fédération canadienne de la faune, 6 p.
(http://www.ffdp.ca/hww2_f.asp?id=96)

BEAUDIN, L. et M. QUINTIN. 1991. *Mammifères terrestres du Québec, de l'Ontario et des Maritimes - Guides nature Quintin*. Éditions Michel Quintin, Waterloo, 301 p.

CANARDS ILLIMITÉS CANADA. 2000. *Guide d'information sur les milieux humides et les bandes riveraines dans les zones agricoles et forestières*. Québec, 4 dépliants.

GOUPIL, J.-Y. *Protection des rives, du littoral et des plaines inondables : guide des bonnes pratiques*. Ministère de l'Environnement, les publications du Québec, Québec, 147 p.

PAQUET, J. et GROISON, V. 2004. *Guide terrain - Saines pratiques d'intervention en forêt privée, Nouvelle édition*. Fédération des producteurs de bois du Québec, Longueuil, 123 p. (10,00 \$)

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE. 1998. *La protection des habitats fauniques sur les terres privées - Rapport de l'équipe de réalisation du chantier*. Ministère de l'environnement et de la faune du Québec, Québec, 26 p.